



SNUipp-FSU 67
10, rue de Lausanne
67000 STRASBOURG

Tél : 03 90 22 13 15
Fax : 03 90 22 13 16
Mail : snu67@snuipp.fr
Site internet : <http://67.snuipp.fr/>



Compte-rendu du groupe technique du 5 avril 2012

Un groupe technique de la CAPD s'est réuni à l'inspection académique de Strasbourg sous la présidence de monsieur Ladaïque, IENa. Y assistaient également les médecins de prévention et les assistantes sociales. A l'ordre du jour l'examen des situations particulières, médicales ou sociales.

1) Examen des situations particulières.

Les membres du groupe de travail ont principalement étudié des demandes de priorités médicale ou sociale. 42 enseignant(e)s ont fait des demandes en ce sens dont 23 pour des priorités médicales. Les élu(e)s du SNUipp-FSU67 sont intervenus à la demande de plusieurs collègues afin de défendre leurs dossiers. Les intéressés ont été informés dès la fin de la réunion.

Plusieurs types de priorités ont été attribués :

- Priorité « absolue » : pour les situations médicales ou sociales demandant une stabilisation ou une adaptation définitive. Cette priorité vaut pour le 1^{er} temps du mouvement pour le premier poste vacant dans l'ordre des vœux. >>>>>>>>>> 26 collègues.
- 5 points ajoutés au barème : pour les cas de difficultés temporaires. Ce « bonus » est accordé pour le 1^{er} temps du mouvement ou pour le second temps. >>>>>>>>>> 7 collègues
- « Attention particulière » aux phases manuelles : pour certains cas médicaux ou sociaux. >>>>>>>>>> 9 collègues

On peut noter qu'un nombre conséquent de demandes émanent d'enseignants ayant une faible ancienneté. Ainsi 17 enseignants (sur les 42) ont une AGS inférieure à 5 ans. Et 9 ont entre 5 et 10 ans d'ancienneté.

2) Divers

Quelques situations particulières de collègues ont également été évoquées qui ont donné lieu à des priorités ou des attentions particulières lors du mouvement.

La CAPD du 12 avril reviendra sur un certain nombre de points qui ont été évoqués : titularisation sur des postes entiers bilingues des personnels nommés l'an dernier à titre provisoire sur des mi-temps bilingues, possibilité cette année pour les brigades dont le poste a été supprimé de glisser sur la brigade ASH avec titularisation ...